

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Le « RÈGLEMENT NUMÉRO 235-23 RELATIF À LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MRC BEAUCE-CENTRE a été adoptée le 22 novembre 2023.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser au directeur général et greffier-trésorier de la MRC Beauce-Centre au 111-107^e rue Beauceville.

Donné à Beauceville ce 29^e jour de novembre deux mille vingt-trois.

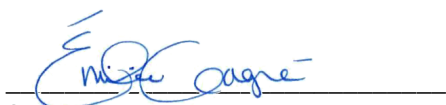


Jacques Bussi res, directeur g n ral et greffier-tr sorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussign ,  milie Gagn , Directrice g n rale et greffi re-tr sori re
de la municipalit  de Saint-Alfred, certifie avoir publi  l'avis public ci-haut, en
affichant une copie   chacun des endroits d sign s par le conseil, le 29 novembre 2023
entre _____ et _____ heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29 novembre 2023.


Signature